

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 52

Artikel: L'Actualité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-254255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

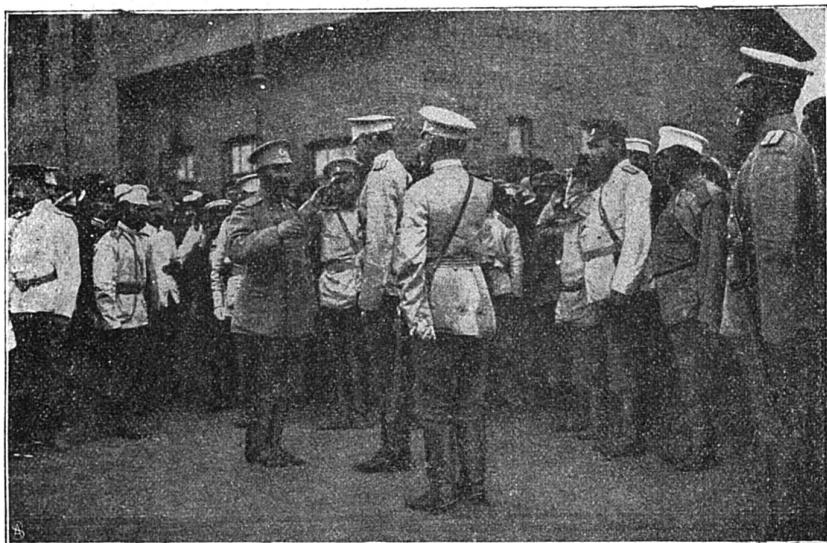
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ACTUALITÉ



Le général Kourpatkine donne des ordres

elles se trouvaient. Plusieurs de ces représentants exotiques étaient venus à St-Louis avec leur famille entière. Ce fut réellement une bonne idée que celle de réunir tous ces enfants si différents de langage et de mœurs, en une fête commune où les jeux et les amusements de toutes sortes ne firent pas défaut, et où les friandises et les rafraîchissements ne furent pas oubliés. Malgré ce contraste étrange de caractères et d'habitude, tout se passa mieux qu'on aurait pu le supposer.

Le mariage d'un prince Annamite avec une Française. — La France avait déjà conquis le royaume du prince Ham-Nghi, fils du prince Kjan-Thaï-Knong, qui était lui-même vingt-sixième fils du roi Thion-Tu.



Une fête internationale d'enfants à l'Exposition de Saint-Louis



L'ex-roi d'Annam Ham-Nghi et sa fiancée, Mlle Laloë, à Alger

Kouropatkine donne des ordres. — On a accusé le haut commandement russe en Mandchourie d'incapacité dans la conduite des opérations militaires. Qu'y a-t-il de vrai dans ces bruits de démoralisation, de jalousies, de rancunes et de haines qui déchiraient l'armée russe sous le feu de l'ennemi ? Il apparaît cependant sous un jour très cru que l'action de la coterie d'Alexeï n'a pas été étrangère aux nombreux revers des armes russes.

Une fête internationale d'enfants à l'Exposition de Saint-Louis. — A l'exposition de Saint-Louis, on a pu remarquer quantité de représentants de beaucoup de tribus à demi-civilisées ou encore à l'état sauvage venues de tous les points de la terre. Il était donc possible aux visiteurs curieux et avides du nouveau, de jeter un coup d'œil dans la vie intime et de chaque jour de ces différentes peuplades asiatiques et africaines pour la plupart, ainsi que de se former une légère idée de leur industrie et de l'état de civilisation dans lequel

Malgré cette longue succession, le prince Ham-Nghi fut dépossédé de son trône, dut quitter son pays, et le gouvernement français lui fixa Alger comme séjour. Là, le prince victime se conduisit avec autant de dignité que de résignation comprenant bien qu'il était une victime de la politique et que la France ne nourrissait contre lui aucune pensée de haine personnelle.

Et l'âge d'homme étant venu, le prince a choisi la compagnie de sa vie parmi les jeunes filles qu'il fréquentait à Alger : c'est Mlle Marcelle Laloë, fille d'un président de chambre à la cour d'appel d'Algier. Cette photographie vous les montre au moment de leurs fiançailles.

Le prince s'est marié en costume national de soie noire, ses cheveux enroulés dans un foulard de soie violette. Mlle Laloë avait une robe de mousseline de soie blanche avec volant de point d'Angleterre. C'est M. Altairac, maire d'Algier, qui a célébré le mariage civil.